

## Chauffage et collectivités

### dossier

### Un chiffre

**47** % « En moyenne, le chauffage représente 47 % des consommations énergétiques d'une collectivité, selon Aurélie Rossignol, chargée de mission au SDEY. Le coût dépend du patrimoine, de la rigueur hivernale. »

### L'USINE D'INCINÉRATION SÉNONAISE, UNIQUE EN SON GENRE DANS L'YONNE



**DÉCHETS. Trente ans.** Mise en service en 1988, sur un projet de l'intercommunalité de l'époque, l'usine d'incinération des déchets ménagers sénonaise est la seule structure de ce type dans l'Yonne. « Dès le départ, elle a été pensée en lien avec le réseau de chaleur », selon Gérard Savourat, vice-président chargé de l'environnement et des ordures ménagères. Aujourd'hui, 45 % de l'énergie injectée dans le réseau qui chauffe notamment neuf sites municipaux dont le centre nautique Pierre-Toinot, provient de l'usine. « Environ 20.000 tonnes de déchets sont incinérées chaque année, poursuit le vice-président. En 2017, cela représentait 23.000 mégawattheures. » ■

**ÉNERGIES** ■ Focus sur quatre collectivités icaunaises qui ont choisi d'agir sur leur facture de chauffage

## Ces communes qui chassent le gaspi

Du complexe sportif à la salle des fêtes, chaque municipalité a un patrimoine à chauffer l'hiver. Quatre collectivités ont accepté de détailler leurs actions et leurs réflexions à ce sujet.

Nora Gutting  
nora.gutting@centrefrance.com

Par quel bout les collectivités prennent-elles la question de la consommation d'énergies, à commencer par le chauffage ? Exemples à Sens, Quarré-les-Tombes, Auxerre et Bellechaume.

**1. Quelle consommation pour quel budget ?** Sens a environ une centaine de sites municipaux à chauffer pour un budget de plus de 400.000 € par an, sans compter l'entretien des installations.

À Auxerre, tout confondu, la facture annuelle oscille autour de 1,5 million d'euros, soit 2,5 % du budget de fonctionnement primitif de 2018. Les deux collectivités utilisent surtout le gaz comme combustible, contrairement à Quarré-les-Tombes.

« L'hiver dernier, la commune a dépensé entre 7.000 et 8.000 € de fuel et consommé 4.205 stères de bois, compte le maire Bernard Ragage. On n'échappe pas à la question environnementale quand on est dans un secteur où la filière bois et la gestion durable sont des éléments essentiels. »



**ACTIONS.** De l'extinction du chauffage dans la salle des fêtes lorsqu'elle n'est pas utilisée à la chasse à la surconsommation organisée à l'échelle d'une ville, les élus et leurs équipes s'impliquent dans la gestion des énergies. PH. D'ILLUSTRATION J. FULLERINGER

À Bellechaume, « pour la mairie et deux logements au-dessus, on était à 4.600 litres de fioul (soit 3.250 €) lors de la dernière saison hivernale. C'est moitié moins pour la salle des fêtes, chauffée lorsqu'elle est louée. On doit être à 1 % du budget de fonctionnement », selon Bernard Paulmier, premier édile.

**2. Quelles mesures pour baisser les coûts ?** « À chaque fois qu'on refait un local municipal, ça

passé par une rénovation énergétique, explique Bernard Ragage. Nous allons aussi prolonger le diagnostic énergétique du SDEY en menant une action auprès du public et des écoliers sur les manières d'agir au quotidien. »

À Sens et Auxerre, un agent est chargé de « faire la chasse au gaspillage énergétique en suivant les dépenses d'énergie et d'eau ; d'alerter en cas de surconsommation ; de sensibiliser les agents et

d'assurer la promotion des énergies renouvelables », résume Alexandra Garrigues, économiste de flux de la ville préfeture.

Smartbox sur les sites écolivores, négociation des contrats pour optimiser les consommations, remplacement des menuiseries ou des chaudières... Sens a investi au fil des ans. « Un audit énergétique est en cours », ajoute Jean-Sébastien Soudre, directeur des services techniques. Un engage-

ment similaire de la Ville d'Auxerre lui a d'ailleurs valu la remise du label Cap cit'ergie, la semaine dernière.

**3. Quels chantiers ou réflexions menés ?** « On a fait des travaux dans la salle des fêtes pour passer d'un chauffage au gazoil à des aérothermes électriques, ces ventilateurs qui propulsent de l'air chaud. La chaudière était vétuste et les aérothermes restent dans un budget acceptable, souligne Bernard Paulmier. On a aussi lancé

une réflexion pour rendre la mairie autonome en électricité, en installant du photovoltaïque avant la fin du mandat. On espère gagner 3.000 € sur la facture. »

Pendant l'été 2017, à Quarré-les-Tombes, « une extension du réseau de chaufferie bois a été réalisée pour raccorder les bâtiments réhabilités de l'école et l'ensemble locatif communal, qui accueille le cabinet médical, rappelle Bernard Ragage. Fin 2018, la mairie vendra de la chaleur au Village bleu, un ensemble de douze pavillons pour personnes âgées non dépendantes. On espère entre 20 et 25 % d'économies sur la facture de chauffage. »

### Étendre le réseau de chaleur urbain

Auxerre, où l'objectif est de passer des 8 à 10 % actuels à 25 % d'énergies renouvelables consommées d'ici la fin du mandat, mais aussi Sens, travaillent sur l'extension de leur réseau de chaleur urbain vers de nouvelles zones.

« Pour utiliser la production de l'usine d'incinération le reste de l'année, il faudrait une grosse blanchisserie ou une entreprise de pâtisserie-boulangerie, avec de grands besoins de chaleur », note par ailleurs Gérard Savourat, vice-président à l'environnement du Grand Sénonais. ■

## Deux conseillers pour aider les collectivités dans leurs démarches

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) porte un service dédié aux petites et moyennes collectivités invitées à « partager les compétences en énergie d'un technicien spécialisé ».

Il existe deux conseillers en énergie partagés dans l'Yonne : Martin Chaste, attaché à la communauté de communes de Puisaye-Forterre, et Aurélie Rossignol, du Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne (SDEY), qui couvre le reste du territoire. Leur rôle est de « permettre aux collectivités



**SOLUTIONS.** « Avant le changement de la chaudière, un travail sur le bâtiment et les comportements peut être mené ». PH. J. F.

n'ayant pas les ressources internes suffisantes de mettre en place une politique énergétique maîtrisée et d'agir concrètement sur leur patrimoine pour réaliser des économies », souligne l'Ademe.

« Les élus viennent sur la base du volontariat. L'élément déclencheur est souvent une question d'inconfort des usagers ou un dysfonctionnement de l'installation, explique Aurélie Rossignol, chargée de mission au SDEY depuis un an et demi et la mise en place du service de gestion du patrimoine

communal au niveau énergétique. Pour certains, il y a la préservation de l'environnement. Pour d'autres, il s'agit, avec la hausse des énergies fossiles, d'avoir une vision à moyen terme. »

### Plaquettes bocagères

En Puisaye-Forterre, Martin Chaste compte vingt-cinq projets en cours ou à venir. « Le bois représente la majorité de la consommation en énergie renouvelable. C'est 10 % de la consommation des bâtiments des collectivités. » Communes et intercommunalité qui

d'ailleurs investissent collectivement dans la création d'une filière locale de plaquettes bocagères.

D'autres énergies ont le vent en poupe : « Avec l'évolution de la réglementation sur l'autoconsommation, la demande autour du solaire augmente », note Aurélie Rossignol. Mais les budgets ne sont pas toujours extensibles », reconnaît la conseillère, qui rappelle qu'avant « le changement de la chaudière, un travail sur le bâtiment et les comportements des usagers peut être mené. » ■